

ACADEMIE
BASQUE
DU SPORT



BPJEPS APT

(Activités Physiques Pour Tous)

Le diplôme -Le métier

Le BPJEPS APT est un diplôme d'État de niveau IV (BAC), délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Ce diplôme d'éducateur sportif permet d'encadrer, d'animer et d'initier à des activités sportives dans divers domaines tels que les sports collectifs, de raquettes, les sports d'opposition, les activités de pleine nature (VTT, randonnée pédestre...) et les activités d'entretien corporel (gymnastique, stretching...).

Employeurs potentiels

- Les collectivités territoriales
- Les centres de loisirs
- Les clubs de vacances
- Les clubs sportifs
- Activité libérale auprès d'une clientèle de particuliers

La Formation

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Pas de niveau scolaire minimum requis
- Être âgé de 18 ans le jour de l'entrée en formation
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivante : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU niveau 1 ou 2, SST en cours de validité
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Activités Aquatiques datant de moins de moins de 1 an à la date d'entrée en formation
- Avoir validé les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP)

TEP

- Luc Léger : Palier 6 pour les femmes, palier 8 pour les hommes
- Tests d'Habilité Motrice : ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers dans un temps strictement inférieur à 1 mn 46 pour les hommes et 2 mn 06 pour les femmes.
(Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés de plus de 40 ans détails sur le document « tests de sélection »)

Les TEP sont communs à tous les organismes de formation, la date et le détail de ces tests sont disponibles sur le site de la DRJSCS : nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr

EPREUVES DE SELECTION

Épreuves pratiques et techniques :

- Suivi de cours cardiochorégraphié de 40 mn en musique niveau débutant
- Course d'orientation en forêt

Épreuves théoriques :

- Entretien de motivation avec un jury (durée 20/30 minutes)
- Épreuve écrite (durée 1h) cette épreuve permet, à partir d'un sujet général sur les pratiques sportives, d'apprécier chez les candidats les capacités d'expressions écrite de réflexion et d'analyse

CONTENU DE LA FORMATION

La formation BPJEPS APT est en 4 UC . Elle peut s'effectuer en parcours complet ou avec des allègements si le stagiaire possède des dispenses et équivalences . Le parcours de formation est établi lors du positionnement .

- UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 Conduire une séance , un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des Activités Physiques pour Tous
- UC4 Mobiliser les techniques des Activités Physiques pour Tous pour mettre en œuvre une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage .

Au cours de la formation le candidat a des enseignements sur les 3 familles d'activités du BPJEPS APT :

- Les Activités Physiques en Espace Naturel : VTT, marche nordique , randonnée , course d'orientation
- Les Activités Physiques et Jeux Sportifs : sports collectifs , sports de raquettes , sports d'opposition
- Les Activités Physiques d'Entretien Corporel : Gym douce , Renforcement musculaire, Step...

METHODES PEDAGOGIQUES

La formation est basée sur l'alternance entre des périodes de cours en face à face pédagogique et des périodes de stages en entreprise .

Les méthodes pédagogiques mise en œuvre sont :

- L'alternance entre les enseignements théoriques et les enseignements pratiques des différentes activités
- Les mises en situation professionnelle
- L'observation des pratiques professionnelles
- Les méthodes didactiques ou interrogatives

PROCESSUS DE CERTIFICATION

Pour obtenir le BPJEPS AAN le candidat doit se présenter aux certifications des 4 UC

S'il bénéficie d'un allègement il ne se présentera qu'aux UC manquantes pour l'obtention du diplôme

- **Certification UC1 et UC2**
Présentation orale d'un projet d'animation mis en œuvre dans sa structure de stage
Production d'un dossier écrit et d'un support informatique de présentation auprès du jury
- **Certification UC3**
Le candidat choisit les 2 familles d'activités sur lesquelles il souhaite être évalué
Production d'un document écrit comprenant un cycle d'apprentissage ,pour chaque activités ,d'au moins 6 séances .
Mise en situation professionnelle : Pour chacune des activités le candidat conduit la séance devant un jury de professionnels
A l'issue il s'entretient avec le jury sur la conception , la réalisation et l'évaluation de la séance
- **Certification UC4**
L'épreuve se déroule au sein de la structure de stage
Il s'agit d'une mise en situation professionnelle de la 3 ième famille d'activités du BPJEPS PT (non évaluée à l'UC3)
Le candidat conduit, devant un jury , une séance d'animation pour un public d'au moins 6 personnes.A l'issue il analyse , évalue et justifie ses choix éducatifs auprès du jury
Le détail des épreuve est disponible dans l'arrêté ministériel du BPJEPS APT

En cas d'échec à une plusieurs certifications possibilité d'effectuer un rattrapage

A l'issue des certifications un jury plénier de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports) valide ou non l'acquisition des UC par les candidats .

La liste des reçus est publiée par la DRJSCS .

Un diplôme officiel est envoyé aux reçus par les instances ministérielles .

CALENDRIER DE FORMATION

- Durée de la formation : 11 mois (du mois d'octobre 2020 au mois de sept 2021)
- Ouverture des inscriptions : à partir du mois de mars 2020
- Formation en alternance : 21 H en OF 14 H en stage

COÛT DE LA FORMATION

- Frais pédagogiques : 5700 €
- Frais d'inscription : 50 €
- Adhésion à l'association : 5 €
- Possibilités de financements :
 - PRF (Plan Régional de Formation)
 - CPF de transition
 - Pôle emploi / Mission Locale à voir avec le conseiller
 - OPCO à voir avec l'employeur

CONTACT

Responsable de Formation : NICOLAS MOLINIÉ

- Tel : 05 59 01 30 88
- Mail : nicolasmolinie@academiebasquedusport.fr

PARTENAIRES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE